

LES ÉPREUVES DU C.A.P.E.M

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement Moyen est un examen auquel sont soumis les PEM stagiaires (intégrés ou recrutés par voie de concours).

Cet examen comporte:

1. Deux épreuves pratiques.
2. Une épreuve orale.

1. LES ÉPREUVES PRATIQUES:

Elles doivent se dérouler dans deux classes de niveau différent (1^{ère} AM et 3^{ème} AM par exemple) et doivent porter sur des types de textes différents (le texte informatif en 1^{ère} AM et le conte en 2^{ème} AM par exemple).

Au début de chaque séance, le professeur devra présenter au président du jury:

- la séquence complète correspondant à l'épreuve présentée, dont les fiches pédagogiques des leçons déjà dispensées.
- les cahiers de textes de toutes les classes dont il a la charge.
- le cahier de formation (contenant le sujet et l'objet des conférences pédagogiques).
- le cahier journal.
- le plan annuel ou trimestriel de formation (répartition annuelle et/ou progression trimestrielle)
- les copies des élèves pour l'épreuve de compte rendu de l'expression écrite.

Les membres du jury demanderont, s'ils le jugent nécessaire, les préparations pédagogiques concernant les activités antérieures.

Exemple d'activité de langue:

A. LEÇON DE COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (Vous avez toute liberté de choisir une autre activité pour cette séance)

Durée: 1 heure

Le professeur doit montrer au cours de cette épreuve qu'il est capable de:

- guider l'élève dans sa découverte du sens d'un texte,
- Réactiver, développer, installer chez l'élève des compétences de lecture.

A-DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

Premier moment : 5 mn

Après avoir éveillé l'intérêt de l'élève (questions pour rappeler le projet, introduire le thème et les objectifs de la leçon), le professeur distribue le texte aux élèves (ou leur demande d'ouvrir leur manuel de lecture) et leur demande d'observer les différents éléments périgraphiques, sans lire le texte : présentation générale, titre, références, chapeau, typographie, source, illustration, etc...

À partir de ce premier contact avec le texte, le professeur amène les élèves à formuler des hypothèses de sens qu'il portera sur le tableau.

(les plus plausibles du moins).

Deuxième moment : 5 mn

Le professeur demande aux élèves de procéder à une lecture silencieuse du texte (il lit en même temps que les élèves pour chronométrer cette activité).

Cette étape a pour objectif la vérification des hypothèses de sens formulées précédemment par les élèves.

Après avoir questionné les élèves sur le contenu global du texte, le professeur ne gardera au tableau que

l'hypothèse la plus juste (ou celle qui se rapproche le plus de la réalité du texte.) et effacera les autres. Si, après la lecture silencieuse, les élèves n'arrivent pas à dégager l'idée principale du texte, le professeur évitera de procéder à une lecture magistrale. Il orientera les élèves dans la recherche du sens en leur demandant de relire certains passages pour les aider à mieux appréhender le texte.

Troisième moment : 30 m

Le professeur passe ensuite à l'explication du texte. Il s'agit maintenant d'amener les apprenants à identifier les particularités discursives, textuelles et linguistiques du texte support.

Par un jeu de questions-réponses balayant l'ensemble du document, il poussera les élèves à découvrir progressivement la structure, le sens et la visée du texte.

En même temps que le travail de recherche avance, le professeur portera au tableau, sous la forme la plus appropriée (grille d'exploitation par exemple), les éléments clés du texte.

Il ne s'agit surtout pas de procéder à une lecture linéaire du texte (analyse paragraphe par paragraphe). Au contraire, les élèves seront amenés (incités) fréquemment à retourner vers le texte pour relire certains passages particulièrement porteurs de sens, à relire le texte pour relever des mots constituant un champ lexical, pour y chercher des articulateurs qui mettent en évidence certains rapports logiques.

Il ne s'agit plus de discourir sur le thème, mais d'aider les élèves à mieux "voir" le texte, partant, à mieux l'interroger pour mieux se l'approprier.

Il convient de faire remarquer qu'on ne parle plus de modèle de texte, ni de modèle d'exploitation qui dépend du type de texte que l'on à analyser (on n'explique pas de la même manière un texte à dominante narrative et un texte argumentatif).

Quatrième moment : 5 mn

Synthèse :

L'analyse du texte doit se terminer par une courte synthèse que les élèves porteront sur leurs cahiers à la suite de la grille de lecture élaborée durant la séance. Cette synthèse peut revêtir plusieurs formes:

1. les élèves synthétisent en deux ou trois phrases les idées force du texte ou ce qui en fait l'intérêt.

2. le professeur écrit au tableau un court résumé lacunaire et demande aux élèves de le compléter. Les éléments effacés doivent être en relation avec le type de texte analysé ou avec sa thématique. une série de phrases (réponse par vrai / faux)

Cinquième moment : 5 mn

Le professeur demande à quelques élèves de lire le texte à voix haute afin que les autres puissent l'appréhender dans sa globalité (particulièrement ceux qui éprouvent des difficultés de décodage).

Sixième moment : 5mn

- Réagir face au texte (moment d'expression orale)
- se construire une image de l'émetteur.
- Prendre position par rapport au contenu.
- Découvrir l'enjeu discursif.
- justifier la transparence ou l'opacité du texte, etc.

- **TEST D'ÉVALUATION**

Afin d'évaluer le degré de maîtrise des acquisitions des élèves, il convient maintenant de proposer aux élèves un second texte de même type qu'ils analyseront chez eux. Ils seront invités à remplir une grille de lecture qui mette en évidence les particularités textuelles et linguistiques du support. On pourrait encore demander aux élèves de le résumer afin de mieux les préparer à l'expression écrite. S'agissant d'une évaluation formative, les travaux des élèves ne seront pas notés. Il s'agit en effet de voir si les objectifs ont été atteints. Dans le cas contraire, il y a lieu de prévoir un exercice de remédiation afin d'éliminer les insuffisances constatées.

B. COMPTE RENDU D'UNE EXPRESSION ÉCRITE (attention, à la différence de la première séance, le compte rendu est obligatoire.)

(correction d'un devoir écrit : épreuve ou production écrite) Durée: 1 heure

Cette épreuve vise à tester les capacités du professeur dans le domaine de l'évaluation et de la correction d'une expression écrite à partir des indicateurs suivants:

- Clarté des consignes données et des objectifs visés.
- Stratégies adoptées pour installer et développer chez les apprenants des compétences dans l'observation et l'analyse d'énoncés, le repérage et l'analyse et la correction d'erreurs.
- Capacité à animer et à guider le groupe classe dans les diverses activités d'apprentissage mises en œuvre pour la correction de l'écrit.
- Qualité des appréciations données et mode de correction adopté.

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

Premier moment :

Avant de commencer la correction du devoir, le professeur donnera un aperçu sur le travail réalisé par les élèves. Il s'agit de dresser un bilan dans lequel apparaîtront les aspects positifs et négatifs des devoirs (respect des consignes, réinvestissement des acquisitions dans la production écrite, erreurs les plus fréquentes, aspect de la présentation, etc...).

Deuxième moment :

Le professeur procède ensuite au rappel de la consigne et à l'analyse du sujet préalablement écrit au tableau. Il fera rappeler aux élèves les différentes étapes de l'analyse : lecture du sujet, sens des mots, identification des mots-clés. Selon le type de texte, il fera établir un plan, rappeler les structures linguistiques à investir dans la production individuelle.

Troisième moment :

Cette phase est consacrée à la correction d'un texte "fabriqué" par le professeur à partir de plusieurs copies d'élèves comportant des erreurs intéressantes à exploiter et qui sont surtout en relation avec les objectifs de la séquence : visée, structure du texte et 2 ou 3 faits de langue (fautes récurrentes sur les copies des élèves).

Phase d'observation du texte fabriqué et première évaluation

- 1) porter au tableau le texte à corriger.
- 2) demander aux élèves d'observer le texte et de faire des remarques quant à sa présentation d'ensemble. En effet, le texte peut par exemple, se présenter dans une forme compacte ou avec des paragraphes non marqués par des alinéas

- 3) Les remarques seront portées dans un coin sous la rubrique "présentation du texte",
 - 4) demander aux élèves de lire le texte puis procéder à une critique:
compréhension du sujet
erreurs les plus fréquentes (structure du texte, temps des verbes, ponctuation ...)
- Dans cette sous-phase, la grille d'évaluation conçue à cet effet et distribuée aux élèves servira de guide de correction .

Phase de correction proprement dite :

L'un des objectifs de cette séance est de montrer qu'un travail n'est jamais parfait et qu'il y a lieu de travailler le texte en procédant à des améliorations successives jusqu'à l'obtention d'un texte jugé satisfaisant tant sur le plan de la présentation que de celui de la cohérence (structure du texte et cohérence textuelle notamment).

- 1) Le professeur lit la première phrase et demande aux élèves si elle est correcte. Si ce n'est pas le cas, ceux-ci doivent repérer les incorrections, les analyser puis proposer un énoncé grammaticalement et sémantiquement valable. Le professeur corrigera au tableau la phrase incorrecte et proposera un petit exercice de remédiation (trois ou quatre courtes phrases) pour éliminer le type d'incorrection: accord sujet / verbe par exemple. Il convient de préciser que le professeur se limitera à deux ou trois faits de langue au cours de cette séance de correction en raison du temps imparti à la séance (1 heure) .
- 2) Le professeur passera ensuite au deuxième énoncé que les élèves corrigeront de la même manière en veillant bien sûr au respect des règles de cohésion et de cohérence textuelle lorsque l'on passe d'une phrase à une autre et d'un paragraphe à un autre .
- 3) Lorsque toutes les phrases sont corrigées, le texte est lu par quelques élèves. On procèdera encore à quelques améliorations si cela est nécessaire. Cette lecture permet enfin de déceler et de corriger d'éventuelles erreurs d'inattention.
- 4 Les élèves produiront une partie manquante du texte (introduction/conclusion, situation initiale / finale, etc..) dans le cas où le professeur aurait constaté une de ces lacunes.
- 5) Le professeur fera relire le texte et demandera aux élèves d'améliorer encore une fois le texte obtenu.

Quatrième moment :

Avant de distribuer les copies aux élèves, le professeur lira un bilan statistique :

- nombre d'élèves ayant réalisé un bonne rédaction
- nombre d'élèves ayant réalisé une production écrite moyenne (signaler les principales insuffisances)
- nombre d'élèves ayant réalisé un travail insuffisant.

Il demandera enfin aux élèves de procéder à la correction de leur travail à la maison puis de recopier le texte

amélioré sur la même feuille. Les copies seront ramassées une deuxième fois pour être notées.

2. L'ÉPREUVE ORALE

Cette épreuve vise à tester le niveau des connaissances (théorie et pratique) du professeur dans 03 domaines.

Elle consiste en un entretien avec les membres de la commission portant sur des questions de:

1) Didactique du français langue étrangère :

- o Le projet.
- o La séquence d'apprentissage.
- o L'évaluation.
- o Didactique de l'écrit, de l'oral, etc...
- o programmes et la méthodologie de la matière enseignée.
- o Différents types d'évaluation et leur fonction.

2) Législation scolaire :

Les questions peuvent, par exemple, porter sur:

- o composition et rôle des différents conseils fonctions au sein des établissements.
- o rôles des professeurs principaux et des professeurs responsables de matière.
- o Droits et devoirs des enseignants.
- o Congés du fonctionnaire, etc...

3. Psychologie générale :

Les questions peuvent, par exemple, porter sur:

- o Rôle et importance de la psychologie dans les rapports enseignant / enseigné.
- o psychologie de l'adolescent.
- o La psychopédagogie appliquée en milieu scolaire.

Bon courage!

